

Not. franois le duc roi d'Espagne
1509. le 26. au matin
ab p[re]f[er]e de la [re]gence.

Not. des disques
envers les Espagnols
et de l'envie
de leur être vaincu
car je les trouve beaucoups meilleurs et plus solides que de pouvoirs s'assister
sur des raisons si peu fermes que celles qui sont deduites audict script
pourtant vous ne prendrez ma response comme s'addresant a vous,
mais a tous les autres qui l'ont baste et envie /

Am. A. 1509.

Du commandement l'autheur de ce script emploie beaucoups de temps
a discours des grande forces et monts, alliances et intelligences
du Roy d'Espagne, de mon petit pouvoir, des evenements doubtz de
la guerre, de l'incertitude des volontez du peuple. Vy apres il parle
de la mauaise opinion qu'aueluns de la religie ont conue de nos
a rason du traicté avec les francois, du paix d'assuranne qu'il
y a en l'amitie d'icelle, de leurs faultes passées, du paix de monts
du Duc d'Anjou et du danger qu'il y a que le Roy ne se veuille
entremettre en telle guerre contre vng Prince si grand et si puissant
et finallement il vult a discouvrir de ce qui touz a peu particuleray
nostre mariage !

On quant aux forces du Roy d'Espagne, je croy que personne ne paient
doubt que je ne les cognous. Je auetant qu'homme qui soit en ce
monde tant pour auoir au partiuellement et longue entremise aux affaires
de ces païs, quo depuis auoir entrepris une si necessarie et honorable
guerre, quo je les ay faites, approuves et soustenues longues armes,
et desquelles je ne fai difficulte autre le aide de dieu, que ce paix
n'eust que desage long temps y a, si cales mesmes auquel il touroit
et glosent de la religie, au moins es faisoient profet Roy, n'ais tant
est induictio partie par leur propre ambition et desir de comander et
administre les affaires a leur corps (combien qu'ils n'eussent aucun
esperance ny ay fait de guerre ny ay fait de gouvernement) partur
estants induictio et poules par autres qui prenoient plaisir a suiuoir
des conseilz partiuellement et du tout es longes des mids et de cales
du publicq: si cales la discioueront armes les membres propres de
ce païs les uns contre les autres, et contre leurs propre corps, au
moys desquoy ont de rages attire les forces de l'Espagnol, et n'estant
es mal de cales qui ont fait telles faultes jusques aujourd'hui ce n'importe
comment entrees molez aux Espagnols d'avoir sur eux tant de vertuzes
que leur plait, et jusques la ve que ils se soient autrement resolu,

se conduiront en une uine peu grande et de peu oyens /

Le di ces goyses pour monstres que ces grandes forces ne sont pas inuincibles
Puis qu'oy ces a veue reduites a deux doigts plus d'espace entierement desserues
et das ses hontesement hors du paix, et parcelllement puis que dieu n'i
faut la grace de ces amours si long temps soustenus : ce n'est pas inuincible
si ce ces cognos beys, tellement que toutes telles romonstrances ne pu-
pulent nos apprendre de nouveau, ny parcelllement quant a ce qui touz
ma force je laquelle toutes fors l'espere auerq le aide de dieu, et de
la bonne resolution de coeux qui se resolument a m'obair, n'est pas si fort
qu'elles a q'le par ce devant, et ne voit point auoyes que quatre vngt
m'il homs me viennent sur ces bras conduits par ce Dieu d'Ames, com
meultes fors : q'ant beaucoup plus forte, ce ces au satis et meantmoins
Dieu ne m'a point pour lors abandome et encor q' estime que ne co-
fira auoyedun !

Mais come ce la dedui plus amplement en mes memoires que j'avoie
a la Roine d'Angleterre dont ce vous envoie copie a cest effect, ce qui
pour principal fondement la garde souveraine et binielle de dieu, qui a
redu iusques a present ma force je forte, et espere en luy qu'il le fera
iusques a la fin. Et meantmoins come la dispositiuy des rauses seruices
et partimentes est aus si dependante de la prouidene de dieu, ce que dieu
me voudra par sa grace mettre en meay tant des forces du paix, que de
celes des estrangers, ce penseroy abuser des moyens donnez de dieu, si ce
me m'en seruoit, remettant le tout a celle sainte prouidence pour ces
bienz ou pour ces rauens de sangant beys toutes fors qu'il luy plaira
faire le tout rausur a sa geure, surquoy Monsieur moy fere ce bon
prie de considerer ce que i'ay au mande par ledit S. de Mortore
a la Roine d'Angleterre /

Et quand ce venu a part moy a considerer ensemble toutes ces difficultez
et rauens quand ce venu a compaser les forces du Roi d'Espagne au
mes petit mouvement, et ce qu'oy voit communement es rangements des voies
des armes, et quand aus si ie discourois sur ce qui paret adutrir apres
mon, ce conseil le beys si ie prenrois conseil auerq la reue et cest
entendement humay que ce troueroi grande matiere et subiect d'escouer
Mais puis que la cause de la gloire de dieu et de nostre constriece, de
la liberte du paix, de la conservation de la vie de tant de gens de beys
sur lesquelz pas seroit la couaulte de l' Espagnol come Vy deluge

D'auant, si oy luy permettoit de prendre la pris fance sur ces paix qu'il
a des autres foies. Je ne puis autre chose resoudre s'moy que m'plant
recommendé a Dieu, le contraire qu'il estoit d'apporter ce telz danger. Vn
constant iusques a la fin, me résoudant que mes dangers pour moy et
pour les mienx ne sont a comparer a vne miserable desatre que
ce feroit d'une si bonne cause, si je veuoi ce deffay. Et vny si saint et
honorable parti que j'y suis iusques a present.

Et quant a ce qu'auecum de la religion me portent moins d'amitié
qu'ils ne deburoient; quand ainsi droit, et ne troueroi ruy de nouueau,
et que ce n'ait de long temps proue. Car qui est ce personnage ayant
eu charge principale soit en l'Eglise, soit en la République, qui n'ait
eu abondance d'ennemis, non seulement de coups de deyrs, mais aussi de
de coups mesme qui suiuoient leur parti, et se disant d'une autre
religion? Tel a esté Moys, qui n'a point eut les calomnies et
soubstellances de Corin et Dafay, tel a esté David qui a eu les
Sionis, tel a esté Ieremie, qui a esté soufferte dedans le temple,
tel a esté St. Paul persécuté par coups qui professoient Christ pas contantur,
desquels mesme n'ont de las le a poursuivie constamment leur charge, s'ignorant
que Dieu estoit leur remunerateur, et moy point les homm's, ausi si quand
j'ay entrepris si grande charge, je n'ai pas au autre espoir, come mesme
j'auoi vnu de mes gars le semblable aduenir a des grands personnages qui
avaient souffert semblables querelles de nosme temps!

Mais j'espere que tellez gens qui peult estre ne se sont point abandonnes a
telle iniquité: tant par leur malice, que par indurition d'autrefois
continuement point en tel mal, et se reconnoissoient, come Dieu plusieurs
ont fait, plantez ad nos byz par eure propres faulches, et tant de parties
qu'il ont faites suiuants eure affection partouez. Et quand ilz
veuldront persister iusques a la fin, ce que ce n'espere, toutes foies
veu le bon nombre de coups qui se resolvent auer moy, je n'aurai pas
grande occasyon de me domer despeiste pour autre chose, s'moy que la
la propre ruine de becch' gars qu'ilz ont attiré sur eux par leur temerte,
jut l'ennemi n'en a apporté par sa pris fance?

Or ce qui a esté deduisit audict discours iusques ay ce cide, n'est pas
le principal des foyng de l'autre, sans me sembler que tout ce renouvellement
est sembla ble a quelques exerices et exercices de dispositoy de corps

que font esme que veulent ionde des armes au paravant que d'gram
a leoy d'orient, ou aux auant chante appellez par ces entq's proches,
et par les latins preludes, que font esme que veulent iuer par apres des
instruments de Musique, Car tous ces preparatifs sont mis en auant
pour tomber finement sur le discours de l'alliance de france, qui est
le point principal que l'autheur voulut traiter, et pour lequel tant a
point a este puse /.

Mais ce remarque en cette partie entre autres choses faulie de iugement
de l'autheur de ce script, Car come ainsi soit que ne puis se mes-
me le tout ne procede du conseil d'Espagne, ou de ses partisans, Qui q
ce qui ne cognoistre incognito par la lecture de ce discours que c'est
que l'Espagnole redouble, et que sur toutes choses il craint que le Roi de
france n'entrepreme, estoit que celle cognoisant assiz par la situatio
des peuples, par la force dudit Roi, et pour cause de ses amis et s'ennemis
quelques moments il a moy blement de nous aider, mais aussi de confirmer
le Roi d'Espagne par des deposes et lyremes /

Et come je ne scauroi prendre meilleur conseil, que de moy amenui, pour moy
ce qu'il craint et redouble ce qu'il desire, au si je conseille quand ce
n'auroi ramassé pese a l'alliance de france, que ce discours n'en feroit
pense a leoy d'orient, et me demandoit occasiun de reue que ce conseil de
traiter avec les francois est trahier, puis qu'il est tellement redouuble
de l'autheur /

Mais quand le discours a part mon des raisons sur lesquelles se fond
estoit autrement, t'ay de plus en plus occasiun d'y penser plus auant /

Ces raisons principales sont qu'il n'y a autreme a l'entente avec les francois
que par deuy nous serons trompez, qu'ils ne sont point amys de la religion
et que pour le bien de nostre maison nous ne debuons iustice d'aduantage
nos amenus appuyez sur by si foibes fondement que des francois, Car de
respondre a ce qu'on dit que j'ay en troy mon nom recue, je ne pense pas
qu'il y soit de blesme, puis que ramass telle vanite ne m'a esmeve a
confirmer tant de trahies et tant de peches, et a soustenir trebles et si
dangerosees ministres /

Ci donc oy pense que l'alliance de france pour ces raisons susdictes soit
moy seulement penaleuse, mais au si redoulement penaleuse, quel conseil
est ce qui nous regne? Car quant a moy je conseille que ce suis vaincu

par plusiers villes et provinces de ce païs, que ne disent point les rangs
mais multement, ney point devant deux ou trois personnes, mais a
pleins Estats, qu'il est necessaire de se reconcilier avec le Roi
d'Espagne, ou telz seours suffisant ailleurs, et qui ayant reue
premierement vero les Princes faisans protestation de la religion desquels
oy est deauys et abandonnes, les ne voient autre moyen que d'avoir
recours au Roi de France et a son frere, le di que ie suis vaincu,
car quand telz chose sont proposées aux Estats come elles le sont,
je ne puis autre chose respondre, moy que pour le moins il le fault
faire, car s'il n'y aduient autre hys, toutes fois nous empeschions
que le Roi de France ne nous soit enemys, qui le tueria tousiours
haltint le Roi d'Espagne, et luy fera consumir un grand tribu, et
mesme s'euiron a celi de la religion de France, pour louer le paix
que le Roi fait a accordes, la conservation de laquelle nous debuons
prioriter par tout moyen a nous possiblos,

Et de fait l'autheur de cest script ne parle pas au contraire
de cette conclusio, Car luy mesme conseille la reconciliatio avec le
Roi d'Espagne,

Mais si pour la conserve le ne puis accorder avec le Roi de France,
comment est ce que ma conservo aura d'espouse d'accorder avec le
Roi d'Espagne? Luy est il d'autre religion que l'autre? Le Roi
d'Espagne n'est il pas le fiz mynay du saint siege apostolique
de Rome, et le Roi de France le fiz putatif, et cy telle tant
faudrait? Le Roi d'Espagne a pour le fondement de tous ses biens
la faute du Vape, et le Vape ne deburait reconnoistre avoir un
poule de terre, que par le blement des anciens Roys de France, qui
le recognoit aujourdhui avec telles et si notable ingratitude!

Cest de dire que le Roi d'Espagne est Prince naturel de ces païs,
il y a long temps que ceste guerre est bataille et gres de debat
puis que par iugement universel des Estats, apres tant de debat
failli tant ames luy qu'autre Prince, le a esté declare Roi du
peuple droit, tenant que si il ne fault a present traiter avec lui,
il faudra traiter pour se soumettre a un estrange domini, voire
melle pefeture de la religion,

Il y alleguera ce mas sacre de l'avis, mais come il n'est point a
exposer, comment au si expusera oy le mas sacre des paouures Mores,
sur lesquels a q'te exerceit par le Roi d'Espagne y plus que barda-
tranche, ayant contre sa foy et promes se fait mourir plus d'ayzant
meilleur personnes, apres l'accord fait et iure : Et si oy dit qu'ils ne sont
Christiens, pourra oy toutes fois mieus que le Roi d'Espagne et ce Rape-
ne soient plus tenuz admis de nostre religion que de celle des Mores ?
Si oy ne le voudre trouue, au moins qu'oy regarde a la difference des effe-
tue s'ay roter barbare et sans Dieu fait contre ces Christiens et ces
Magumotans, et quibz qu'oy a iuge sans passoir. Pour ce moins ne
peut oy mieus que soubs la dominatio[n] du Roi de France ny ait plus suer
veles, Bourgades, Gascons, maisons de gentilzomes, q'quelle[s] la relig
a leul et pearle : ce que ramais n'a pas estre impesee du Roi d'Espagne
tant s'ay roter est crudelme[n]t contre la vraie religion, qui ne l'a pas
veu souffrir, mais aus si ne peult faire semblant de la voulo
aduise, ce qui ne se trouve a l'aduise du Roi de France, qui permet
q'plusieurs aduise libres exercice de la religion, et ou alle n'est pas per-
sustement, ce meant moins elle est exercice sans grande retinche usqu'
dedans sa ville de Paris,

Le desirai qu'aucuns des Chevaliers qui vont aux pardrea, qui
sont si promptz a iuger le constance d'autrui, s'empelaient pour
nous monstre par la parolle de Dieu (qui doibt estre la regle de nos
constances), et ney pas oy g'ele sans estre quide) que nous debours
accorder plus tost autq le Roi d'Espagne, qui demanda pour le
premier article que la religion soit absolu, qui autq le Roi de France
qui pour le premier article ne fitz diffinie de l'accord,

Et quant a ce qu'oy dit que les francois nous tromperont, nous
offrons nob lestez et privilages, plus que pour telles raisons oy trouu
que nous debours appointer autq l'Espagnol. Il s'ensuit doneq qu'oy
veut dire que l'Espagnol ne nous trompera point, et qu'il nous conservera
nos privilages, et cest pourquoi aus si oy aduise le au dit script
que tout le monda sera plus ais que nous appointerions autq l'Espagnol
qu'autq le francois,

Le desirai que les passions partouez d'uy rastry et fans
d'appellees, ces affaires fut fait et apportez au nre au sole de la
raison, et que les personnes et toutes autres inconstances furent bus
examiner de toutes parts, pour iuger de quelle part est peu

craintre d'espres temps soit des francois ou des Espagnols /

*T*e ne veul pas nre qu'il ny ait danger des deus, crisez, mais j'il.
Iurus faut pas s'ar pas d'q suis vnu de deus peans jez, qd moi que j'as en
rgouira plus fort la plus large et la plus ferme, que la paix qd'oit
et la plus forte /

*O*z pour iugor equitalement de tous d'angers, il me semble qu'il.
fault touzours considerer la plus vante de relui qui peut mal faire,
et le vouloir /

*M*ais cy tous nos deux pointes oy trouvra sans comparaison le Roi
d'Espagne superieur le Roi de France, au moins si a mal faire
oy peut dire que l'ay superieure l'autre /

*S*a qui vante du Roi d'Espagne est celle a ro pais, que sans y
faire pas qd ny Espagnol ny Italys oy moins d'ay oy sans autre
armes il peut exterminer la religioz presque de tout ce pais, et
peude temps apres d'tout le reste de nos vdisines

*S*on nombre de people qui le fauoz et qui est de sa religion surpasse
infiniment quasi par tout, qui fera tout ce quo luy sera comande
par l'Espagnol, come il se voit iournelement. Car si l'ennemi veult
a gaigner quelque velle ou part de pais sur nous, le pource fait
entierement et certainement tout ce qu'il veult et aussi fort, cela
ne se peut dire du francois. Car quand le Roi a fait faire telle
tous vnaniment qd sont bendez contre luy, les vns pour la religioz,
les autres pensant fauoz et les Espagnols, come l'apprennent a
monstret, que rues qui croient plus gault contre luy, se sont
rendus a l'Espagnol, et ont trahi le pais, combien qu'au moins
mal aduis qd les tressent pour les meilleurs, par ce qu'ils percevaient
si mal et si gardement des francois que fait l'autheur de cest
escript, mais la fiz a monstre quelle estoit leur intention a sauver
de nous luers aux Espagnols /

*D*es vicus officiers qui sont entrees a un pais portent a leurs custos
le Roi d'Espagne, et tant de gars qui ont fait des feutes, salaires,
recompenzes, desques tout ce peine oultre rale la, tant de remises
volontaires lequelz renvoient a ly instant come pignors au

colombus , qui ne servait seulement a la deuotio[n] du Roi d'Espagne ,
mais aussi ses promesses , ses intérêts et avantage de ses renseignes
particuliers /

Pour ces raisons doncques il peut rognister quelle est la puis sance du
Roi d'Espagne pour nous mire , quand il a mesme dans nous tous
les instruments prêts et aquis pour nous defouir le Roi et rosp[er]
et en nos ames s'il peut . Et au contraire il faut beaucoup que ces
francs aient un tel pouvoir /

Je ne doute moy plus que la volonté tant de luy que de ses adhérents ne
soit entierement que que la puis sance n'est grande /

Les Rois n'ont tenu rameau une offensio[n] estre petite quand elle s'adresse
a leurs personnes par leurs qu'ils tiennent pour leurs subdits . Cest pourquoi
ils tiennent leurs subdits qui ont attente quelque poi contre des criminels de
la Loi Marque . Mais quand il y souplement lez et de si grande conséquencie
admet que relui que nous avons voeuy ce paix . il n'y a sorte de malice
qui les n'empêche contre les subdits . Car si tels n'a esté oblige de ce
qui peut estre appellez mal sur les Indiens , qui ne luy debouvent aucun
rognois faire , que pouvons nous espere de sa misericorde ce paix ?

Les principaux officiers ont esté faict prisonniers , ont esté rasés ,
leur bras saisis , les autres officiers n'ont point de meillors traitemens ,
les armes abbaties , autres biens primitivement appellez contre la
volonte au gouvernement . Et depuis entierement il autre a esté choisi pour
Sagittus et Timonnes nous que rameau il pardonnera toutes ces choses , relus
disent qui a traite pour petites fautes pretendues si renommement Les
malformes de force qualite et si illustres , que les Comtes d'Egmont
de Hornes , Marquis de Barge et Sagittus de Montigny ; et qui
a consenti a me persister et les autres si oultrageusement pour si peu de
chose ce comparaison de ce qui a suivi . /

Et quand Dieu me fitoit la grace de me pouvoir capre au
appointer j'achetey quelque lieu de fidele , combien que ce ne voe point
ou ce que ve estre peu assurément qu'en ce paix . Comte Rois re-
nombre infini de papes et de gens de dieu qui ont embrasse la religion ,
et se sont opposés a telle malice et tyrannie , en que lieu se pourroient
les refugier .

*Le duc d'Alençon sortant de ce paix se vantoit d'avoir fait mourir
par manz de Bourdeau duquel mil hommes, que maintenant on compare
ce qui auoit, que fait par ces habitants de ce paix au paravant la vaine.
du duc d'Alençon, autre ro qui est assuré, et de la qu'en iuge quell.
sera la volonté d'uy Roi cruel et urte /*

*Quant aux particuliers, le premier lieu les ecclésiastiques qui sont a
nombre com' locustes, demanderont leurs rentes, leurs maisons, leurs
meubles. Le après les gentilhommes et autres sortes de gens ne les
tromment point, ne sera ce pas que paoures gens de la religion de le
paure, et mesme a ceux qui n'y ont ramassé profité d'uy abus /*

*Aferts ecclésiastiques, Nobles et autres sans aultre rason, s'ney by
protecte tel que de religion, ont bruslez, penduz, nouez, bannis, roulez
qui domouent seulement le petit goust de religion, maintenant estoient
irritez ce que des Juives le paument faire, pensons nous qu'ils soient
plus misericordius, veu qu'ils n'ont envie d'espouiller riche nature de
coup, au contraire qu'elles est gausset d'avantage, come qui auoit
ette sur une fournaise duz embrasés le grand monsieur de bois /*

*M u fait de uex a dire que plusieurs ont passé mesme, ce qui est vrai
et les gars de dieux et meudans roulent s'il y a de ma faute ou non,
Mais pensons nous que les Espagnols furent ou veullent faire telle
distinction? Ains plus tost ne sera ce pas crime suffisant pour estre
condamné, de dire qu'en est Christus! dont ensuitra la perte de la
vie ou pour le moins la perte des biens /*

*T outes ces choses ressent au condicte des francois, car si on dit
qu'ils ont le rancun maruer contre roul de la religion, primitivement
ils ne sont pas toutz tels, ce que sont les Espagnols et leur adorans,
qui sont uniuersellement amenus, les francois ne sont irritez, ils n'ont
rien a demander de leurs biens, les Espagnols au contraire /*

*P our ces raisons il est aise a concevoir, si pour ces dangers apparents
il est a traicter d'appointer autre les francois, come dit l'autre
de ce discours, il est sans comparaison plus a traicter le toutz sortes
autre l'Espagnol /*

C e pendant le veul les assurer que jusqu'à present ce ne

me suis beaucoup empesche de suader aux Estats d'entre cy tel
traicté, Mais plusieurs provinces et villes de consequence le proposent
et faisant assy dire ouvertement qu'il fault accorder aux q
l'uy ou autre l'autre, Je confesse que s'il fault des deux revoir
l'uy, Je consentirai plus tost a l'ung que moy pas a l'autre,

Et a ce que j'affirme, i'adouise que nassau qui cognoist les affaires
d'Espagne i'doit confesser que le Roi d'Espagne par force et
constraint pour maintenir sa monarchie, se faire comte au Pape, Ja
l'Empereur et autres Princes et Potentats papistes, Le Roi de
france au contraire pour luy couper les aisles sera constraint de
s'allier avec rulé de la religion, Et par ce moyen en les fauves ant
par ce moyen de leur aide empescher estoit grandeur qui va rempliesant
la terre, come le Roi soy pere fust tout le semblable a l'Empereur
Charles, lors qu'il sembloit qu'il dominoit tout a toute l'Europe,

Et tous lors les Princes de l'Empire personnaiges, Rois et Roi consuls
firent tous devoirs d'induire le Roi de France a une telle deliboration
de laquelle dependoit luy si grand biel pour toute la Germanie, jusques
a se transporter en personne en France, auquel nre devoit reoit de
faire le semblable, mais au contraire come si nous avions
despleasants de ce que ces deux Princes ne sont armes ensemble contre
nous, nous faisons tout ce qui est en nous pour les coniondrer par
tous moyens a nous presentes, ne considerans leur force et nre
infirmité,

Que si oy veult auquelconque de nre particularite et de nre maistre,
je me ten' assuré que vous Mons^{ieur} mes freres et moy auons fait
de si bons offres au Roi et a l'Empereur, et que la memoire de
est si auant imprimé en leurs coeurs, que ramais nous ne l'aur
pourrons faire senoir qui palet offrir la bounance, ce que le no
desire en facoy quelconque d'exprimer, ainsi plustost nre respondre
a toutes questions pour la defense de nos paix, de la religion et de
la liberte, espérant que dieu par quelque moyen que ce soit ne
m'abandonnera point de une si iuste et si necessaire querelle, de quoyn
je le prie de tout moy meur,
Fait a Dijon ce vingt^e Jour de Mars 1584.

Ghillette de Nassau